

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPERATION

UNITE DE GESTION DU PROJET DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
(PROJET PEST)



COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE EN AFRIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

GENERAL SECRETARIAT

DIVISION OF PROJECTS, PLANNING AND
COOPERATION

MANAGEMENT UNIT OF THE TECHNICAL
SECONDARY EDUCATION PROJECT
(PEST PROJECT)

DECISION N° 19 /24/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 portant attribution du marché pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombe.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

- Vu la Constitution ;
Vu l'accord de prêt N° 0672 du 13 avril 2014 entre la République du Cameroun et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 septembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 16 octobre 2023 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombe ;
Vu l'avis de Non Objection de la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique en date du 1er février 2023,

DECIDE

Article 1^{er}: Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 16 octobre 2023 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombe a été attribué ainsi qu'il suit :

N° du lot	Adjudicataire	Montant HT HD en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
lot unique	CONTINENTAL MULTI SERVICES sari	Cinquante-six millions six cent soixante-neuf mille huit cent cinquante (56 669 850)	Soixante-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre dix seize (67 578 796)	60 jours

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 08 FEV 2024



Ampliations :

- ARMP ;
- JDM (pour publication) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CSPM/PEST ;
- Chrono/archives.